

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Le Rheu (35650)

Premier tour

– le 05/03/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de minimum 25 euros

par an et par habitant pour financer le développement de l'usage du vélo au quotidien sur votre commune.

Nous vous invitons à préciser en commentaire ci-dessous le montant du budget annuel par habitant que vous appliquerez au cours de votre mandat.

Un Schéma Directeur Vélo a été défini pour l'ensemble de Rennes Métropole. Il englobe un projet de Réseau Express Vélo et des liaisons secondaires.

Pour diffuser les effets du Réseau Express Vélo dans votre commune, la réalisation d'un plan vélo communal est importante.

Affirmer le vélo comme mode de déplacement porte à porte pertinent pour une proportion importante de nos déplacements (65 % des déplacements dans la métropole font moins de 3km)

Assumer le rééquilibrage de l'espace public, aujourd'hui majoritairement dévolu aux véhicules motorisés, en faveur des modes de déplacements actifs et de la qualité de vie.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Cette proposition est inscrite dans notre programme.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Bonjour, plutôt qu'un comité opérationnel, je propose un Conseil Participatif, qui comprendra Elus, des Associations (Le Rheu à Vélo, Les assistantes maternelles, association de Handicap...) des citoyens tirés au sort, les institutions utiles (Un représentant de Rennes Métropole...) et des entreprises concernées (vente et réparation de vélo, entreprises de construction de voirie, de signalétique, la Star, Kéolis); 6 fois par an me paraît bien pour la première année, 4 ensuite seraient suffisantes); Concernant le budget par habitant, 10 € par habitant sur le budget de la commune, (soit 90 k€) pour l'année 1. Par la suite, il est souhaitable de monter jusqu'à 25 € par an et par habitant, ceci intégrant les travaux financés ou relevant de Rennes Métropole. On serait bien loin encore des 900 €/habitant/an consacrés aux transports publics de Rennes Métropole; on voit bien que c'est RM qui a la puissance financière pour les projets comme une vraie route à vélos de LE RHEU à RENNES, qui est indispensable.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

OUI Le budget communal complètera le budget métropolitain à un niveau global supérieur à 30€ par habitant. Ce budget pourra être adapté en cours de mandat afin de tendre vers les 9% de part modale du vélo pour les déplacements de nos concitoyens.

Nous nous réunirons pour un suivi des dossiers en cours avec les usagers du vélo plusieurs fois par an.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Puis mettre en place à l'échelle de la Métropole, une instance de concertation sur les enjeux de la mobilité assurant le suivi de la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain. Créer un service vélo au sein des services de la Métropole, garant de l'atteinte des objectifs métropolitains en faveur du vélo, assurant la montée en compétences des services de voirie et d'aménagement urbain

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Un.e référent.e vélo sera nommé dès le début du mandat, en revanche le rythme des comités reste à caler (6 fois par an est une base de travail).

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Ce sera une Madame Vélo, en la personne de Frédérique MAYEUR, assistée d'un monsieur vélo en la personne de Jean-Marie BERTHO.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Notre équipe a déjà prévu un référent mobilités qui sera aussi le référent vélo. Il sera l'interlocuteur de l'association et des usagers du vélo avec qui il se réunira autant que de besoin.

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : L'objectif consistera à relever le niveau qualitatif des aménagements cyclables pour permettre à tout à chacun de s'y déplacer, quelque soit son âge (enfants et personnes âgées notamment), quelques soient ses capacités physiques et son véhicule (vélo classique, VAE, vélo cargo, draisienne, tricycle pour personnes âgées, PMR, trottinettes, etc.)

Ainsi que de renforcer le niveau de service des aménagements cyclables (entretien, éclairage, etc.)

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Déjà dans notre programme.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Totalement d'accord; cela passe par la révision du plan de circulation de la ville de LE RHEU, dans le cadre d'un Conseil Participatif décrit plus haut. Pour l'anneau central du RHEU, constitué de la rue du docteur Wagner et de la rue Georges Brassens, nous étudierons la mise en sens unique anti-horaire, avec soit une voie réservée à un double sens vélo, soit avec un piste cyclable externe anti-horaire, et une piste cyclable à gauche dans le sens horaire. Le même raisonnement sera appliqué à d'autres rues ou voies importantes, comme la rue des Erables et la rue des Bruyères, la rue de la Tremelière et la rue du Stade. Pour la liaison vers RENNES, je proposerai à la Métropole la création d'une "route à vélo", en site propre, qui longe la voie ferrée Brest-Rennes, au nord et qui rentrera donc dans RENNES par la zone Atalante Champeaux.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Oui lorsque cela sera techniquement possible, en priorité sur les axes principaux tel que précisé dans notre projet municipal 2020/2026.

Action n°4

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : de la commune ou des communes voisines [gare, écoles, commerces / zones commerciales, équipements municipaux, stade, etc.]

Assurer une meilleure prise en compte de la continuité des itinéraires cyclables en cas de travaux sur la chaussée, ou en bordure de chaussée.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Fait partie du plan vélo et donc dans notre programme.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Chaque fois que cela sera possible, nous aménagerons des pistes cyclables protégées, séparées des voitures. Lorsque ce n'est pas possible, plusieurs itinéraires seront réalisés sur les allées et chemins, jalonnés. Nous expérimenterons l'ouverture des barrières et chicanes en bois qui barrent les allées et sentiers de notre ville Cité jardin, qui en comprend beaucoup, et qui dissuadent l'usage du vélo; cela ira évidemment de pair avec l'incitation à la prudence et aussi des mesures de contrôle et de contravention si ces voies ainsi libérées étaient utilisées par des véhicules à moteur.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Tout ceci est dans notre programme. La signalétique en cas de travaux voirie est de la responsabilité de RM, la continuité des itinéraires cyclables est un enjeu de sécurité auquel nous apporterons toute notre attention,

Action n°5

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Mettre en œuvre un plan de résorption des discontinuités cyclables sur le mandat (sur la base des signalements des usagers cf. carte issue du baromètre 2019 - points noirs et tronçons prioritaires).

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Fait partie du plan vélo et donc dans notre programme.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pour les liaisons inter-quartiers, plusieurs itinéraires seront réalisés sur les allées et chemins, jalonnés. Nous expérimenterons l'ouverture des barrières et chicanes en bois qui barrent les allées et sentiers de notre ville Cité jardin, qui en comprend beaucoup, et qui dissuadent l'usage du vélo; cela ira évidemment de pair avec l'incitation à la prudence et aussi des mesures de contrôle et de contravention si ces voies ainsi libérées étaient utilisées par des véhicules à moteur.

Sur le mandat nous supprimerons les 5 points noirs; pour la résorption du tronçon de la rue Jean CHATEL, cela passe par l'aménagement d'une piste cyclable protégée rue des Erables et rue des Bruyères; pour le tronçon de la rue de Vezin, c'est plus compliqué et cela dépendra de la route à vélo souhaitée vers Rennes via Vezin, et devra faire partie des travaux de Rennes Métropole.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Notre objectif est de réaliser dans la mesure du financièrement et du techniquement possible des axes vélos à partir de chaque quartier vers le centre bourg, en lien avec le réseau express vélo. Le point noir situé sous la RD288 devrait être résolu par la construction d'une passerelle courant 2020 pour un budget de 130 000€.

Action n°6

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Fait partie du plan vélo et donc dans notre programme.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

En particulier vers L'HERMITAGE et sa gare SNCF: la piste cyclable actuelle, partielle, n'est pas satisfaisante car envahie localement par l'herbe, et surtout dangereuse au niveau de croisements; un itinéraire plus calme et parallèle par les petites routes de campagne pourra être balisé. La jonction à L'HERMITAGE devra être programmé bien à l'avance dans le cadre de l'urbanisation prévue au sud de cette ville, au niveau du CRAPA.

Vers CHAVAGNE, une discussion constructive avec les élus de cette mairie est attendue pour valider l'itinéraire déjà repéré et souhaité par les pratiquants du vélo.

En direction de PACE et pour accéder à la future piscine, le passage sécurisé sous la RN 12 est un point bloquant, qui ne relève pas des communes.

Mettre en sécurité la route RD 334 entre la Cranais et la route de Mordelles, qui est extrêmement dangereuse, pour les piétons qui l'utilisent de l'arrêt de bus route de Mordelles, pour se rendre au lycée MONOD. Une discussion sera engagé avec la mairie de Mordelles et le département, pour la passer en sens unique nord vers sud, en aménageant un cheminement piéton protégé, et une piste cyclable, pour la sécuriser

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

La recherche des emprises foncières nécessaires à la liaison vers Vezin le Coquet est sur le pont d'aboutir.

Nous travaillerons la mise en place de liaisons vers Cintré et Chavagne, seules communes qui n'auront pas de liaison avec le Rheu

Le travail autour de l'aménagement de la vallée de vilaine permettra de proposer une solution vers Saint-Jacques via les étangs d'Apigné. Nous devrions aussi aboutir à un accès piétons-cycles jusqu'au port du Rheu à partir des ponts d'Apigné.

Action n°7

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Axes principaux (20%) = pistes cyclables séparées de la circulation générale. Axes secondaires (80%) = un maillage de rues apaisées avec un faible volume motorisé

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Etude de déplacement programmée en complément du plan vélo avec cet objectif.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre Action n° 2. Étudier la création d'une route cyclable toute neuve entre LE RHEU et RENNES, en passant au nord du golf de la Freslonnière puis rejoindre la Flume, et passer au nord de la voie de chemin de fer, et au nord de la ZI Lorient à distance de la pollution des voitures et camions pour une ligne droite directe entrant directement dans Atalante Champeaux et desservant aussi Villejean, le Roazon Park, le centre de Rennes.

Notre Action n° 3. Construire une Passerelle vélo entre le quartier Des Huberdières au nord Est, et le coin NW du Bois de la Freslonnière, pour se connecter à la Flume et Vezin.

CF notre réponse sur la révision du plan de circulation en réponse à la question 1 et 2..

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

oui en collaboration avec Rennes Métropole mais il y a peu de trafic de transit dans les zones résidentielles.

Action n°8

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Avec un suivi de la réalité de l'application.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Forcément ! sauf livraison et véhicule école.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Hors zone d'activité économique, notre commune subit peu de trafic »traversant ». Par contre, y circulent les camions de livraisons indispensables au fonctionnement de nos commerces et de nos artisans.

Nous continueront à diriger les camions desservant la zone d'activité vers le rond point de la croix verte afin de préserver la zone habitée des landes d'Apigné.

Action n°9

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Etude de déplacement programmée en complément du plan vélo avec cet objectif.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre Action n° 8. Faire du quartier de la Trémelière un MODELE :

- Les parents iront à la gare SNCF en vélo ou bien sortent en voiture par le Nord,
- Les enfants descendent vers les écoles par les pistes cyclables sécurisées, les voies cyclables sécurisées, le S'cool bus, ou à pied, par l'avenue du Stade mise en sens unique.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Développer la pratique du vélo nécessite de modifier l'usage de certaines voiries, avec mise en sens unique, créations d'espaces de rencontre. Nous mènerons cette réflexion avec Rennes Métropole.

Action n°10

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse dans le centre-ville

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Des réflexions seront engagées dans ce sens.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

C'est déjà vu. Nous développerons tout un plan de communication basé sur : "une fois rentré à la maison, je fais toutes mes courses et mes déplacements dans LE RHEU à pied ou en vélo"!

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous mènerons une réflexion globale sur l'évolution du centre bourg dans laquelle la place du vélo sera étudiée dans le but d'en faciliter l'accès et le stationnement.

Action n°11

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Compétence métropolitaine, l'évolution des réseaux ne peuvent s'envisager qu'au regard des plans vélo et de la qualité de l'air.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pas de commentaire

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Cela ne relève pas de la compétence communale mais de l'état et/ou de Rennes Métropole

Nous nous engageons à ne pas soutenir de tels projets sauf s'ils visent au développement des transports collectifs, du covoiturage et/ou des déplacements doux.

Action n°12

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Cela concerne également les 2 voies ou plus d'accès aux carrefours et giratoires (voies multiples de tourne-à-gauche et tourne-à-droite), ainsi que le nombre de voies sur les giratoires qui accélèrent de manière injustifiée la vitesse des automobiles. Ces aménagements de conception ancienne (années 80) ne sont évidemment plus adaptés pour partager l'espace et sécuriser la mobilité cyclable.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Plan vélo et plan de déplacement pour cet objectif;

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

il n'y a pas de 2x2 voies qui désert la commune.

Pour ce qui est du giratoire de La Croix Verte, la sécurité des vélos passe par le contournement extérieur de ce giratoire, très dangereux pour les vélos.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous ne sommes pas concernés par les voiries 2 fois 2 voies. Nous soutiendrons les aménagements proposés par Nathalie Appéré route de Lorient dans le sens du développement des transports collectifs, tram bus, covoiturage.

Concernant le giratoire de la croix verte, nous avons créé des voies cyclables en site propre permettant aux vélos de ne pas l'emprunter.

Action n°13

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Dans les zones agglomérées le 30km/h continuera à être déployé, une attention particulière sera apportée aux axes de circulation des bus.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pas de commentaire

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

La réduction de la vitesse en centre-ville fait partie de notre programme ainsi que la création d'espaces de rencontre là où c'est pertinent .

Action n°14

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Pas de commentaire

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pas de commentaire

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Oui. La faisabilité d'un aménagement de ce type sera étudiée pour la rue Jean Chatel qui dessert à la fois deux groupes scolaires et une maison médicale, tout en assurant la continuité du réseau express vél

Action n°15

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Plan vélo travaillé avec les associations d'usagers;

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Cette question n'est pas adaptée à la commune.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Un seul carrefour à feux sur la commune.

Son aménagement devra être revu puisqu'il sera traversé le réseau express vélo.

Action n°16

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

C'est un objectif qui nécessitera le plan vélo, de déplacement et une collaboration avec Rennes Métropole (compétence routes).

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre Action n° 10. Mettre à l'étude la possibilité de fermer aux voitures les accès proches des écoles lors des horaires d'entrée/sortie des classes (exemple rue de Rennes, entre Sainte Marie et La Gabillais), pendant 30 mn le matin et la sortie des cours.

Restreindre oui; supprimer paraît impossible rue Jean CHATEL, du fait de la circulation des bus, qui ne peuvent emprunter d'autre itinéraire.

Le passage de la rue Wagner et de la rue Georges Brassens en sens unique et la présence d'un policier municipal aux deux endroits dangereux va apaiser le trafic aux heures d'entrée/sortie des élèves.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Les écoles de la commune n'ont pas de sorties directes sur la rue.

Comme précisé à la question 14, une attention particulière sera portée sur la rue Jean Chatel qui dessert 2 groupes scolaires ainsi qu'une maison médicale

Action n°17

Mener une réflexion sur la place du stationnement en zone résidentielle, notamment lorsque chaque pavillon dispose d'un espace de stationnement privatif.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Pas de commentaire

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Bien sûr, tout particulièrement lorsque les véhicules sont garés à cheval sur la piste cyclable et sur les trottoirs, comme dans la rue des Bruyères. Le passage à sens unique de cette rue est probablement un grand élément de solution.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Pas de commentaire

Action n°18

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux principales stations de bus (BreizhGo et/ou Star) avec des aides au financement, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Installation de box sécurisés dans notre programme (à travailler avec le STAR).

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Bien sûr; et aussi un stationnement sécurisé et abrité, pour ceux qui partent plusieurs jours, à destination de la gare de Rennes par exemple.

Notre Action n° 23. Ravage gratuit de tous les vélos, pour lutter contre le vol.

Notre Action n° 24. Aider au stockage des vélos récupérés à la déchetterie de PACE.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous regarderons où il est efficace de développer du stationnement vélo à proximité des arrêts de bus, comme nous venons de le faire à l'arrêt «Bouleaux » dans le centre-ville .

Actuellement nous n'avons pas de demande parking sécurisé. Si cette demande émerge, nous étudierons la question.

Action n°19

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Renforcer l'offre de stationnement vélo (objectif 1 stationnement pour 15 habitants contre 1 stationnement pour 39 habitants actuellement sur la métropole)

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Nous compléterons les équipements existants.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pas de commentaire

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Le renforcement du stationnement vélo fait partie de nos objectifs pour faciliter la pratique du vélo

Action n°20

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Une incitation à déployer ce type d'équipement sera mise en place.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

D'accord, mais à voir comment cela est financé, quel en est le nombre; voir en particulier à proximité des pôles d'activités, voir le financement avec les entreprises de la zone.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous n'avons de parcs concédés. Nous encouragerons les résidences et les entreprises à fournir ces services pour leurs résidents et leurs salariés.

Action n°21

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Nous compléterons les équipements existants en développant l'usage du vélo.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pas de commentaire

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Les parkings vélos à proximité des équipements existent, en augmenter le nombre est pour nous une priorité.

Nous étudierons la possibilité de couvrir ces parkings comme c'est déjà le cas dans deux de nos écoles et à la médiathèque..

Si cela s'avérait nécessaire, par exemple des dégradations récurrentes, nous pourrions clore ces espaces.

Action n°22

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Ce cas est rare sur la commune, mais une anticipation est envisagée. La sécurité des piétons sera un objectif essentiel.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Très bonne idée !

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous veillerons à ce que cela soit intégré au fur et à mesure des réaménagements de voirie à venir sans attendre l'obligation réglementaire..

Action n°23

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Les adaptations des espaces communs devront prévoir le stationnement sécurisé des vélos. Le PLU peut être un bon outil. Nous accompagnerons son évolution au niveau métropolitain.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pas de commentaire

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

C'est prévu par le PLU, dans les nouvelles résidences, nous veillerons à son application.

Le PDU prévoit la poursuite du développement du stationnement pour vélos dans les opérations privées d'urbanisme, les équipements publics, les entreprises et les administrations

Action n°24

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Pas de commentaire

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Nous lancerons une étude de réaménagement du centre ville qui comprendra ces aires

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

A priori nous ne sommes pas concernés mais nous pourrions l'intégrer à l'occasion de réaménagement des espaces publics, à proximité des lieux de livraison, des commerces.

Action n°25

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

A ce stade cette proposition reste à étudier.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre action n°11 sur 24: Acheter un vélo-bus enfants ; Voir chez S'Cool Bus ; créer un service de ramassage scolaire en vélo

Noter action n° 20: Soutenir la création d'une activité privée de services, réparation, vente de vélo et autres moyens alternatifs individuels, vente équipements individuels de sécurité au centre du Rheu et pour conseils et prestations d'aide au Plan de Développement vélo aux Entreprises du Rheu

Nous achèterons 10 vélos électriques d'occasion provenant de KEOLIS, pour un montant de 4 000 €, à prêter 15 jours aux citoyens, pour qu'ils essayent ... et l'adoptent.

Par contre nous n'attribuerons pas d'aides directes aux particuliers ou entreprises.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Ce type d'aide à l'instar de ce qui se fait avec écotravaux pour la rénovation énergétique des logements est déjà en partie proposé par Rennes Métropole avec la vente à petits prix des VAE. Cela relève de la compétence mobilité et de la compétence économique de RM. Nous soutiendrons ce type de propositions au niveau de RM

Action n°26

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Pas de commentaire

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre Action n° 19: Créer une Maison du vélo gérée par convention, par l'Association LE RHEU à Vélo, à la place d'une cellule commerciale vide

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous avons jusqu'ici répondu favorablement à ces demandes, nous continuerons à le faire.

La commune de Le Rheu travaille en concertation avec « le Rheu à vélo », nous lui mettons à disposition un atelier réparation.

Nous proposons la création d'une maison du vélo pour tous les usagers du vélo en centre-ville.

Action n°27

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Permettre aux jeunes générations d'adopter la mobilité à vélo dès l'entrée au collège (assurer l'accessibilité cyclable sécurisée des établissements scolaires selon la carte scolaire)

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Pas de commentaire

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre Action n° 9: SECURISER le déplacement à vélo :

- Mettre des ralentisseurs et des radars automatiques pour contrôler les vitesses des voitures ; sortir les statistiques, et aller rencontrer les contrevenants.

- Faire appliquer par la police municipale l'obligation d'équipements de sécurité des vélo, casques, vêtements réfléchissants, etc.... Orientation vers l'achat d'un kit complet sécurité par la Maison du Vélo, avant de mettre en place les amendes.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous avons un programme de promotion du vélo avec la participation de la police municipale et de l'éducateur sportif pour les classes de CM1/CM2. Nous pouvons conforter.

Une réflexion autour de l'accès vélo au collège peut être réfléchié avec l'établissement et le département.

Action n°28

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

La commune est déjà dotée des équipements pour conduire ces actions.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre Action n° 12: Installer des draisiennes dans toutes les écoles maternelles et primaires pour mettre à l'aise les enfants et l'équilibre

Notre Action n° 13: Vérifier que le permis vélo est bien une réalité dans toutes les écoles et Vérifier que les 10 BMX et le kit sécurité routière donnés à la commune par l'association de Défense du RD 288, sont bien utilisés.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous disposons déjà d'un lot de vélos pour l'apprentissage du vélo dans les écoles.

Action n°29

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Un circuit ludique d'apprentissage est à l'étude.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

ok;

Notre Action n° 21: Créer Ecole du vélo : avec 1 service civique ; soutien accru à Le Rheu à vélo ;

- pour former les jeunes et remettre au vélo les personnes qui ont oublié ou ne sont plus à l'aise ;

- former à la sécurité à l'association Le Rheu à vélo ; -

pour l'apprentissage des jeunes, et pour permettre aux anciens qui ont oublié ou ne sont pas rassurés, de se remettre au vélo.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

C'est une option que nous n'envisageons pas comme prioritaire dans le contexte de notre commune. De nombreux sites peuvent permettre l'apprentissage du vélo sans créer d'espaces imperméabilisés supplémentaires, notamment l'allée des

poètes, voie cyclables desservant le collège et le groupe scolaire du Clos-Joury..

Action n°30

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

En tant que simples candidats et citoyens, nous effectuons une grande partie de nos déplacements à vélo...

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

C'est ce que je fais tous les jours ! en 18 mois, avec mon VAE, j'ai fait presque 1 000 km rien que dans le centre du Rheu.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Le maire, la 1ère adjointe et plusieurs conseillers municipaux se déplacent régulièrement à vélo et ce depuis plusieurs années. Soyez assurés que nous continuerons en espérant faire école.

Action n°31

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Développer la mobilité à vélo (pour les personnes et les marchandises) au sein des services de la collectivité

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Les services seront équipés de vélos pour leurs déplacements, le volume de livraison (900 repas par jour) est un frein au développement du vélo cargo.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Vu la taille de la commune, je privilégierai plutôt le remplacement progressif des véhicules diesel de la commune en véhicule fonctionnant au BIOGAZ GNV, disponible sur la commune.

par contre, nous inciterons les salariés de la commune à utiliser leurs vélos pour circuler et mettrons en application l'indemnité vélo aux kilomètres parcourus.

Notre Action n° 18. Mise en application de l'indemnité km Vélo pour les agents de la commune. La police municipale circule déjà en VTT.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

La commune dispose de plusieurs vélos dont un à assistance électrique, utilisés régulièrement par nos agents, pour se déplacer entre les différents bâtiments communaux. Cela concerne en particulier la police municipale, l'agent en charge de la distribution des courriers entre les différents services, l'agent responsable de la coordination de l'entretien des locaux municipaux.

Nous continuerons à encourager et développer ce type de déplacements pour nos agents, en proposant de l'intégrer dans le projet de service.

Nous étudierons des évolutions dans le sens que vous suggérez, comme faire avancer l'idée de l'usage de vélos cargos pour les déplacements courts avec portage d'outils.

Action n°32

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Tout sera mis en œuvre pour faire vivre ces déplacements doux. C'est une matérialisation de la culture vélo.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre Action n° 11. Créer un vélo-bus enfants ; Voir chez S'Cool Bus ; créer un service de ramassage scolaire en vélo (voir Vidéo) comme à LOUVIERS : 100 enfants par jour ; 13 k€ d'investissement + garage annuel.

Redynamiser les lignes de pédibus existantes (il n'y en a plus qu'une qui fonctionne)

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Oui. Une ligne fonctionne actuellement 2 jours par semaine. Nous sommes favorables à la réactivation des lignes de pédibus. L'expérience montre que cela fonctionne grâce à l'implication durable des parents d'élèves aidés de bénévoles comme cela a été le cas durant plusieurs années sur notre commune. Oui, nous serons pro actifs pour faciliter cela.

Action n°33

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Objectif zéro mort

Conduire un plan de prévention bâti sur l'analyse partagée de l'accidentologie (apprentissage, sensibilisation, respect des aménagements cyclables)

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Bien sûr.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Pas de commentaire

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous relayerons sans problème ce type de communication qui doit être porté en coordination avec la sécurité routière, la commune et Rennes Métropole pour une efficacité maximum.

Action n°34

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : et à mener une réflexion globale sur la mobilité de leurs salarié.e.s, sous forme d'un Plan de Mobilité en Entreprise

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Pas de commentaire

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Il existe le Plan Mobilités en Entreprises: il pourra être mis en oeuvre soit par l'Association LE RHEU A VELO soit par une initiative privée d'un prestataire assurant la vente de ces actions.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous sommes prêts à apporter notre participation à la promotion de ces animations. De notre point de vue, elles relèvent de la compétence du service mobilité et du service économique de Rennes Métropole

Commentaires généraux

Isabelle Lesage (Le Rheu Autrement)

Notre objectif est de développer une culture vélo plus grande sur Le Rheu avec l'appui de l'association d'usagers Le Rheu à vélo. Le plan vélo vise à doter la ville des conditions favorables à la pratique du vélo en toute sécurité.

Alain l'Hostis (LE RHEU NOUVEAU CITOYEN)

Notre axe 4 prioritaire pour la commune est un Plan mobilités: vélos, voitures, bus, train.

Nous sommes piégés par la congestion automobile autour de RENNES, que ce soit en bus ou en voiture.

Des bus en site propre, le développement du co-voiturage et des routes cyclables protégées constitueront la palette de solutions pour des déplacements acceptables dans la métropole.

Nous voulons favoriser le vélotaf.

Chantal Petard-Voisin (LE RHEU DEMAIN, pour une ville solidaire, écologique et citoyenne)

Nous sommes convaincus de l'importance du développement de l'usage du vélo au quotidien notamment pour les déplacements de proximité. Nous ferons notre possible pour permettre d'augmenter conséquemment la part modale du vélo durant le mandat à venir en complémentarité de la politique de mobilité de Rennes Métropole.

NB: Répondre par oui ou non à vos questions est assez compliqué, certaines comportant plusieurs idées.

Notre engagement est dans le commentaire !